

PROJET PEDAGOGIQUE 2026

ACM Extra-scolaire



Association La Ribambelle
Directrice ACM Salvi-Roux Marie-Noëlle

L'association

La Ribambelle est une association de type loi 1901 en partenariat avec la communauté de communes DRAGA, L'Association est organisatrice sur le secteur SUD Ardèche pour les communes de :

- Saint Just d'Ardèche
- Saint Marcel d'Ardèche
- Saint Martin d'Ardèche
- Bidon

L'association a été créée en 2001 afin de répondre à une demande de développement des loisirs des enfants et des jeunes. Le projet éducatif de l'association fait ressortir trois objectifs principaux :

1. Créer du lien avec les familles en accueillant les enfants.
2. Donner la possibilité aux enfants de vivre des expériences hors du cadre scolaire ou familial en leur permettant de s'épanouir en proposant une palette d'activités permettant de devenir auteur de leur propre vie.
3. Favoriser un lieu d'apprentissage au « vivre ensemble » dans un souci de bien-être et de sécurité par le loisir.

Valeurs éducatives de l'association :

Le sens de l'effort : en permettant à chacun de se dépasser, aller au bout de son projet. Être soutenu par les autres enfants.

La responsabilisation et la solidarité : en développant la prise de conscience de ses actes, leurs conséquences. Élément fédérateur au sein d'un groupe, d'une équipe, soutenir un camarade en difficulté, s'entraider.

L'esprit critique : qui doit permettre à chacun de progresser en évaluant ses résultats, Permettre à chacun, en se remettant en cause de modifier son comportement.

Le respect d'autrui : comme élément incontournable au bon fonctionnement de la collectivité et de ses règles sociales (devenir citoyen, savoir partager) et de son environnement.

La créativité : qui permet à chacun d'exprimer par l'activité son originalité ou inventer des solutions face à tous problèmes.

Les membres de l'Association : Toujours présents dans nos demandes et ouverts aux différentes propositions faites par l'équipe, ils nous accompagnent dans la réalisation des projets. Ils nous aident en soutien logistique lors de grosses journées d'accueil ou festives. Autour de nos divers festivités, l'association organise une buvette et restauration lors de la

kermesse d'été, séance cinéma ou spectacle de Noël et pour la première fois cette année notre loto....

Public accueilli

L'accueil de loisirs accueille tous les enfants, âgés de 2 (scolarisé et propre) à 11 ans révolu, issus de la communauté de commune DRAGA (Du Rhône Au Gorges de l'Ardèche) et même en dehors.

La capacité d'accueil des structures varie de 16 à 38 enfants pour les moins de 6 ans et de 24 à 42 enfants pour les 6/11 ans.

Composition de l'équipe Permanent.

- ◆ Salvi Marie-Noëlle, titulaire BAFD, directrice.
- ◆ Montmartin Julie, BPJEPS LTP, directrice adjointe.
- ◆ Dolique Tom, BPJEPS LTP stagiaire, animateur et directeur périscolaire.
- ◆ Lalou Clémence, bafa, animatrice.
- ◆ Tournayre Florence, Bafa, animatrice périscolaire.
- ◆ Novak Mandy, agent de service chargée de l'entretien des locaux et du service de cantine, renforcé par une deuxième personne sur le temps de ménage le soir.

L'association recrute des animateurs saisonniers, sur les différentes sessions afin de répondre aux taux d'encadrement.

L'Association met l'accent sur la formation CPJEPS, BPJEPS ltp ou de stagiaires BAFA tout au long de l'année.

- Lecarpentier Natasha, en formation PJEPS LTP CFA FEA Montélimar, Animatrice et stage de

Valeurs de la directrice :

Lors des différentes sessions, les équipes doivent s'efforcer de transmettre ces différentes valeurs.

Les enfants doivent être orientés, guidés via différentes étapes tout au long de leur séjour.

- L'épanouissement de l'enfant,

Doit être initié et favoriser à travers le partage, le plaisir de découvrir de nouvelles pratiques artistiques, sportives et d'activités manuelles. On doit développer la créativité, la personnalité, l'esprit d'initiative et permettre les rencontres avec d'autres structures.

- L'autonomie de l'enfant,

Est essentielle à son développement. Un enfant autonome va prendre conscience de ses capacités et deviendra un adulte responsable, sociable. Cela lui permettra d'évoluer au sein de la structure et de prendre confiance en lui.

On doit favoriser et permettre aux enfants de préparer, participer et proposer une vie collective au sein de la structure et apprendre à évaluer ses capacités pour les faire évoluer.

- **Devenir citoyen,**

C'est comprendre son environnement, le découvrir, pour le respecter dans la vie quotidienne. On doit favoriser et permettre aux enfants de préparer, participer et proposer une vie collective au sein de la structure cela permet de développer le respect des autres, des lieux, du monde qui nous entoure. Apprendre à faire entendre sa voix en respectant celle d'autrui.

- **La solidarité et L'écoute,**

Le métier de l'animation est énormément basé sur l'écoute. Nous devons inciter les enfants à s'exprimer. Donner aux enfants des valeurs morales et sociales, d'amitié, de respect d'autrui, de solidarité, d'égalité. Cela permet de rassembler un groupe, de ne faire qu'un pour un but commun, tout en se soutenant les uns les autres.

Démarches pédagogiques :

Cela doit refléter la mise en place d'un accueil ouvert qui permet aux enfants d'avancer, de découvrir en s'amusant et d'être co-acteur de leur moment sur le centre.

Un lieu où ils peuvent décider sur quelle salles, jeux, activités, ils ont envie d'aller, qu'ils soient impliqués dans le choix de sortie, repas... Un petit village d'enfants qui fait écho à la pédagogie de Freinet ou le concept « cité d'enfant » avec ses, votes, forums et conseils. Qu'ils soient moteurs dans un déroulement collectif afin d'accompagner les enfants à devenir des citoyens de demain positif et respectueux.

Pour cela je vais m'efforcer avec l'équipe d'animations de travailler autour de trois grands objectifs pédagogiques. En amont des réunions j'envoie un fichier renseignements aux animateurs (projet éducatif, fonctionnement, fiche de renseignement, fiche d'activités, thème choisi par les enfants...) j'ai fait le choix d'un thème général sur l'année avec des propositions sur chaque vacance afin que cela ne soit pas redondant (ex : les 9 arts : février sculpture et bd / avril : musique et littérature...)

Lors des réunions pédagogiques nous commençons par l'humeur du jour, le bien-être de l'équipe avec un tour de table pour les présentations des saisonniers. Un premier travail est fait sur la présentation du projet éducatif de ses objectifs et des valeurs de l'association. Puis le projet pédagogique autour des objectifs (ceux que représente chaque objectif général pour chacun, quels mots ou idées cela évoque pour les animateurs) on travaille sur le déroulement journée type en fonction du rythme des enfants et des différentes tranches d'âge au sein du centre, cela permet de mieux visualiser un fonctionnement ou les capaciter de chacun pour adapter les activités par la suite. Un second travail d'échange autour des idées d'activités et fait par section afin de constituer un listing des activités qui vont être proposé et choisi par les enfants, il y a bien sur les impératifs (jour de sortie, inter centre, grand jeux collectif, atelier spécifique), une fois cela établit on fait un retour de table avec pour objectif de bien rattacher une activité à un objectif opérationnel et en définir comment les évaluer. Nous effectuons un bilan par quinzaine et réadaptions si besoin, Nous sortons une fois par semaine pendant les vacances scolaires et deux fois par an sur les mercredis. Toujours avec un transporteur de confiance (Auran) Nous avons aussi un minibus, cela nous permet de transporter des petits groupes en sortie spécifique ou passerelle pour le groupe juniors (9/11 ans).

Nouvelle mise en place sur la cité Ribambelle : des conseillers / ambassadeurs vont être mise en place chaque jour, afin de responsabiliser les enfants au déroulement journée et à les impliquer plus dans le quotidien et vie de la structure.

Le budget pédagogique est défini par les trésoriers de l'association en début d'année, il correspond à 1 euros 50 par jour et par enfant. Un budget complémentaire est alloué pour les transports (sorties en bus) et actions complémentaires (kermesse, Noël, séjour...). En début de chaque session un budget prévisionnelle est établi, il comporte les montants des devis des sorties, bus et matériels pédagogiques nécessaires. En fin de session le réaliser est effectué et remis aux trésoriers avec les factures pour saisies comptable et suivi des comptes.

En fin d'année s'il reste du budget nous faisons une commande de matériels ou investissement supplémentaires, le but étant toujours d'améliorer ou renouveler les jeux, livres, matériels sportifs ou conditions de travail de l'équipe.

1.1 Objectifs Pédagogiques

1. Développer un autre quotidien.

C'est en pratiquant, tâtonnant que l'on apprend. Les enfants seront guidés pour qu'ils deviennent un peu plus indépendants dans leurs actions de vie quotidienne avec chacun sa personnalité selon les différentes tranches d'âges et à leurs rythmes. De plus l'animateur se doit d'accompagner les enfants vers la créativité, ils doivent se sentir en confiance sans peur du regard des autres pour faire en sorte qu'ils s'amuse, se dépassent et grandissent au travers d'activités originales, ludiques et avec un fort imaginaires.

Objectif Général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Les critères d'évaluation des animateurs
Développer un autre quotidien	L'imaginaire,	• Mettre du lien « fil rouge » autour des activités et jeux » amener un univers.	▪ En fonction des activités faites par les enfants, peut-on visualiser le thème ou l'univers proposé ? combien ont participé à la proposition et votes d'un futur thème / imaginaire ?
	La créativité	• Encourager La mise en place des animations doit être proposées de façon ludique. « Éviter les plannings tous prêt » • Laisser La possibilité de se tromper, d'avancer à son rythme. • Eveillé la curiosité des enfants en encourageant les talents et compétences.	▪ Les enfants ont fait le choix au sein de leur groupe de l'activités du jour ? et combien de fois ont-ils pu le faire ? ▪ Les enfants ont acquis de nouvelles compétences ? ▪ Les activités ont été proposé selon le rythme de l'enfant ? ▪ Quels moyens a été mis en place pour voir les créations des enfants ?
	L'autonomie	• Proposer aux enfants de mettre en place des ateliers, de monter des projets. • Définir les possibles selon les sections.	▪ Les enfants ont 'il construit un atelier, une journée. ? ▪ Sont-ils prêts à passer dans la section supérieure ?

2. Favoriser le respect.

L'accueil de loisirs est un lieu de vie en communauté, c'est vivre ensemble en prenant l'autre en considération. C'est un apprentissage nécessaire pour un enfant tant au niveau du langage que du comportement. Le respect de l'enfant c'est agir de manière la plus juste à son égard et de façon équitable face à tous les enfants.

Respect du rythme de vie : Souvent implicite, il est bon de rappeler que les enfants qui viennent sont en vacances. L'accueil de loisirs doit être un lieu de découverte, de détente, de repos, le rythme de vie de chaque tranche d'âges est fondamental.

Respect de notre environnement : Nous sommes de plus en plus sensibilisées à l'écologie néanmoins c'est très tôt que l'on apprend les bonnes attitudes, en sensibilisant les jeunes à divers activités, découverte ou discussion sur l'environnement. Grandir, c'est aussi devenir le citoyen de demain, nous devons les accompagner à la découverte et le respect de leur bassin de vie afin qu'ils puissent s'impliquer dans leur futur.

Objectif Général	Les axes	Objectifs opérationnels	Les critères d'évaluation des animateurs
Favoriser le respect.	Le respect	- Donner la possibilité aux enfants de mettre en place des forum, temps de parole/expression. - Respecter un équilibre entre activités collectives et en petit groupe. - Permettre l'intégration de tous au sein de l'accueil, en expliquant les différences ? - Soutenir les comportements solidaires, d'entraide et que chacun puisse avoir un développement positif au sein de l'accueil ?	- Tous les enfants ont pu s'exprimer ou y ont été encouragé ? Combien de fois des temps d'expressions ont il s été mise en place ? - Les animateurs ont pris en compte le rythme des enfants sur les journées ? - Tous les enfants ont été intégré sans distinction ? Ya t'il des besoins de formations pour mieux connaître les différents publics ? - Combien de conflit ont nécessité un temps de paroles collectives ?
	La citoyenneté	- Favoriser la découverte de leur environnement de vie. - Apprendre aux enfants les bonnes attitudes « environnement, entraide, solidarité, la mixité » - Mettre en place des temps de vie de l'accueil « Facteur, conseils, votes, chef de rang ... »	- Les animateurs ont favorisé la découverte des villages ? - Les enfants ont intégré et respect les bonnes pratiques ? - Combien d'enfants ont pu participer à l'élaboration des règles de vie ?

3. Impulser le positif.

Devenir responsable en centre de loisirs n'est pas que le fait de laisser choisir des activités. L'animateur doit être présent, référent, ressource face aux idées et aider à les concrétiser. Beaucoup d'apprentissages et de notions éducatives peuvent passer par le jeu. L'équipe d'animation doit favoriser la responsabilisation des enfants et la coopération dans les moments de la vie quotidienne du centre.

Quand les parents déposent les enfants on entend souvent « bon courage » ils connaissent très bien l'attitude que peuvent avoir leurs enfants. Trop souvent, ils entendent en fin de journée, les reproches, l'aspect négatif de la journée. Nous essaierons le « **report positif** » de la journée de l'enfant plus qu'une « **critique négative** ». Toutefois, nous veillerons à signaler tout manque de respect répétitif ou attitudes agressives envers les autres.

Objectif Général	Les axes	Objectifs opérationnels	Les critères d'évaluation
Impulser le positif.	La participation	- Donner la possibilité aux enfants de mettre de nouvelles choses en place. - Favoriser la participation des enfants sur les journées inter centre ou grand jeux « les ambassadeurs »	- Les enfants ont-ils pu proposer et développer un projet ? - Les enfants ont-ils eu un rôle moteur sur les journées spécifiques ? et combien ?
	La responsabilisation	- Encourager les enfants à aider les plus petits « chef de rang, de table... » - Responsabiliser l'enfant afin qu'il canalise son énergie, pour en faire une action positive.	- Les enfants sont demandeur d'aider les plus petits ? - Les enfants actifs ont pu montrer leurs compétences et ont respecté le déroulement journée type ?
	La valorisation	Donner la possibilité de se revaloriser à ses yeux et aux yeux des autres.	- Les enfants en manque de confiance ou de repères ont pu s'intégrer aux groupes ? - L'aspect positif de la journée de chaque enfant a primé ?

Le projet d'animation :

Le thème de l'année sera : Les héros

Le thème étant voté par les enfants, nous suivrons donc leurs envies. Etant sur un thème facile d'observations et avec une grande facilité de mise en place de fil rouge pour mettre du lien avec les différents apprentissages. Je demande à l'équipe de monter en compétences sur les animations proposées.

Bien sûr les enfants des différentes tranches d'âges ont des capacités différentes mais les propositions ne doivent pas être dans la facilité.

Vacances de Février : Les héros de la mythologie (Hercule, Achille, Ulysse, Robin des bois ...)

Vacances de printemps : Les Disney et les Pixar

Vacances d'été : 1 héros par semaine en pensant à la mixité (Superman et Super Girl / Batman et Catwoman/Thor et Wonder Woman... / Gardien de la Galaxie/ X-Men...)

Vacances de Toussaint : Les héros du quotidien (Policier(ère), pompier, infirmière(ier)...

•

La vie de nos différents groupes :

Il serait bien de créer un logo pour chaque groupe

Les 2- 4 ans les pioupious : Ils ont besoin de ritualisation pour les aider à passer différentes étapes d'apprentissage tout au long de la journée, une mise en place de rituels simples et imagés est nécessaire. Une journée type sera affichée au côté des règles de vie en collectivités pour les accompagner au mieux et leurs servir de repère au long de la journée.

Les 4-6 ans, les Canailoux :

Cette tranche d'âges adore l'imaginaire, ce thème va leur permettre de découvrir les différentes cultures. Un panneau simple de ce qu'ils ont aimé ou non sera mis en place pour évaluer l'activité. Les activités sont alternées par des moments de jeux sportifs et collectifs pour leur permettre de se défouler mais aussi d'apprendre à partager et coopérer avec leurs différents camarades.

6-8 ans les pep's :

Sur cette tranche d'âge, il y a encore une envie d'imaginaire, de jeux collectifs et un apprentissage de l'autonomie, les activités peuvent être plus poussées vers l'apprentissage des différences en matière de cultures, mode de vie et respect de l'environnement.

9-11 ans le club Juniors :

Un fort besoin d'une identité propre apparaît dans cette tranche d'âge avec tout de même un besoin de repères. Selon leurs envies sur chaque vacances une demi-journée Joker sera mise en place, les Juniors devront monter leur après-midi type en relation avec l'animateur. Le groupe des juniors doit être très peu rattaché au reste des groupes, ils grandissent et ont besoin de se retrouver et échanger entre eux.

Avec la CC DRAGA : Un logo commun aux différents Acm de la CC DRAGA est créé.

Les passerelles 9/11 sont organisées sur les vacances de toussaint / avril et l'été. Les journées seront rythmées par des jeux sportifs ou tournois pour le matin et la découverte d'activités, locale jeune avec la découverte du fonctionnement 12-14 ans de la CC DRAGA. Un séjour sur l'été est organisé. Nous avons un même public qui se retrouve au collège, des liens entre les jeunes du territoire se créent lors de ses rencontres.

Les inter-centres sont organisés sur le groupe maternelle et primaire en alternance une année dans l'autre. L'objectif est qu'à chaque vacances un centre accueille et propose, pour environ 36 enfants (primaire) et environ 24 enfants (maternelle) en plus de son groupe, une journée sur le thème défini. Une feuille de route est remise en amont, les repas sont refacturés, le transport est mutualisé et financé par la CC DRAGA, le goûter est offert par la structure accueillante.

Quelques idées à développer : Faire de l'escalade, de la piscine, des courses d'orientation, un mini cross, des balades à vélos sur la via Rhôna, accroche aventure, un séjour SGGA.

Le sport : Nous constatons que certains des enfants sont retissant à l'activité physique pourtant nécessaire pour un développement sain. Des journées sport seront organisées. S'amuser, se défouler se dépasser seront les mots d'ordre de ses activités.

Plusieurs idées à développer : la course des couleurs, parcours d'orientation, parcours du combattant, biathlon, danse, yoga, initiation multisports (volley Ball, basket, hand, Pingpong, foot, salle, zumba, badminton), randonnée, sport aquatique, handi sport.

Le projet d'animation sera bien sûr étoffé avec les objectifs de chaque animateur participant sur les différentes sessions de vacances ainsi que des idées naissantes au fur et à mesure de la construction et évolution des modules.

Objectifs des permanents pour développer le suivi:

- Mise en place et suivi de méthode du temps calme.
- Mise en place des rituels cotés maternel.
- Méthodes d'évaluations des projets d'animations face à l'adulte et face aux enfants (ludiques).
- Transmission des informations aux familles.

Rôle de l'équipe d'animation

La direction

- ✓ est le garant de la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique.
- ✓ anime l'équipe d'animation.
- ✓ gère le budget, le matériel et l'administratif du centre.
- ✓ assure les relations avec les différents partenaires (prestataires, familles...)
- ✓ a un rôle formateur envers les animateurs. Il y aura donc des temps de bilan et d'évaluation.
- ✓ est le garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- ✓ donne aux animateurs le moyen d'approfondir leurs connaissances de l'animation, de jeux et d'activités adaptées aux publics à travers des temps d'échange d'expériences, des fiches techniques, ...
- ✓ veille au fonctionnement du centre et du respect des locaux mise à disposition.
- ✓ est le lien privilégié des parents concernant les enfants, les animateurs et L'association.
- ✓ diffuse les différents temps d'inscriptions et assure sa mise en place.

L'équipe d'animation

- ✓ est responsable de la préparation des activités, de la mise en place et du rangement.
- ✓ est le garant de la sécurité morale et affective de ses enfants.
- ✓ propose des activités variées, les prépare à l'avance et veille à leur bon déroulement.
- ✓ gère le respect de lieux, du matériel, ainsi que l'application des règles de vie et de jeu.
- ✓ s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités
- ✓ participe aux réunions d'équipe.
- ✓ se doit d'être disponible pour les enfants, être à leur écoute quel que soit l'heure.
- ✓ harmonise les moments de la vie de tous les jours, leur enchaînement afin que les enfants ne puissent pas s'ennuyer.
- ✓ veille à la politesse et au respect en montrant l'exemple. La méthode du « fais ce que je dis mais pas ce que je fais » est à proscrire !
- ✓ aménage les espaces intérieurs et extérieurs (déco, signalétique,)
- ✓ lors des déplacements, l'équipe d'animation devra être extrêmement vigilante et attentive. Compter et recompter les enfants le plus souvent possible. Toujours avoir de l'eau en quantité suffisante et ne pas oublier d'en faire boire aux enfants.

Le personnel de service

- ✓ gère l'hygiène de la structure.
- ✓ Est responsable du service des repas et du goûter.
- ✓ Connaît les normes de nettoyage et de désinfection.

Petits rappels...

- **Le sommeil**

Le manque de sommeil même lorsqu'il n'est pas ressenti immédiatement est générateur de tensions et de conflits.

Chaque membre de l'équipe a en charge de garantir la sécurité physique et affective des enfants pendant la journée. Par manque de sommeil, la vigilance pourrait en être affectée !

Chacun ne peut être efficace, disponible et agréable que lorsqu'il est reposé.

- **Le tabac et le cannabis**

Il est interdit de fumer :

- Devant les enfants.
- Dans des locaux destinés à accueillir des enfants de moins de 16 ans en vue de servir de cadre à leurs activités collectives de loisirs. Décret du 12 septembre 1966 – art. 3
- Dans des locaux où les denrées alimentaires sont stockées, préparées, servies. Décret du 12 septembre 1966 – art. 5
- A l'intérieur des véhicules de transports collectifs (trains, car, minibus...). Décret du 12 septembre 1966 – art. 7
- De consommer toutes plantes ou substances illicites. En cas de violation de cette loi la personne incriminée risque jusqu'à 3800 € d'amende (loi n° 70-1320 du 31 décembre 1970 / article 2 du code de la santé publique / art. L 628-1).

- **La mixité / le relationnel affectif**

Les relations entre adultes ne concernent pas le fonctionnement du centre **tant que chacun reste entièrement disponible pour les enfants pendant son service.**

Chaque adulte a un devoir de prudence vis-à-vis des sentiments excessifs qu'il pourrait induire chez un enfant. Il est nécessaire de discuter systématiquement avec la direction de toute relation qui semble sortir de la norme. Bien entendu, il est complètement exclu que l'initiative de ces sentiments vienne de la part de l'adulte.

- **L'alcool**

Toute consommation d'alcool est interdite devant les enfants. Chaque adulte est responsable de lui-même et est censé connaître ses limites, ceci en dehors du temps ACM.

Si la consommation d'alcool venait à interférer dans la qualité du travail à fournir, des sanctions seraient immédiatement prises. (Voir règlement intérieur)

Bien sûr, tout membre de l'équipe d'animation ivre devant les enfants sera considéré en faute grave (avec renvoi ou/et d'interdiction d'exercer, poursuites pénales, etc....).

- **Le téléphone**

Bien que nécessaire, il doit être utilisé à bon escient : Musique, vérification horaire même si des horloges sont présentes dans le centre, chronomètre même si nous en avons aussi et ne doit pas être utilisé pour montrer des vidéos ou autres aux enfants.

Si vous êtes en attentes d'un coup de téléphone important : rdv, appart, scolarité. Merci d'en informer la direction.

Je rappelle que les photos d'enfants en individuelle et sur vos téléphones ne sont pas autorisées comme toutes publications sur les différents réseaux sociaux.

Un groupe whatsapp est créé pour les communications collectives et infos sorties, les photos prises doivent être mises dessus et effacées de vos téléphones par la suite.